

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

SEANCE DU 9 FEVRIER 2023

Nombre de membres élus : 9
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 9

Le Comité de la Caisse des Ecoles du Lavandou s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 9 février 2023 à 17h00, sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI,

Présents : M. BERNARDI Gil, Mme CERVANTES Frédérique, Mme JANET Nathalie, Mme GERBE Nicole, M. COLLIN Gilles, Mme TOUZE-ROUX Laurence, Mme BINOIS Myriam, Mme MOUTET Laurence, Mme FERRAND Corinne

Absents excusés : /

Date de la convocation : 27 janvier 2023

N° délibération : 2-2023

CONTRAT SIVAAD
Fournitures de denrées alimentaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu la Convention Constitutive du Groupement de Commandes des Collectivités du Var,

Considérant les besoins de la Caisse des écoles du Lavandou en matière denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuit-court, direct producteurs,

Considérant les besoins de la Caisse des écoles du Lavandou en matière de fournitures d'habillement, fournitures et équipements d'entretien et matériel d'équipement pour les restaurants collectifs,

Considérant la procédure d'appel d'offre menée par le groupement de commande des collectivités territoriales du Var, destinée à attribuer les différents lots,

Considérant les conclusions de la commission d'appel d'offres du groupement de commande des collectivités territoriales du Var chargée du choix des prestataires,

Le COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU LAVANDOU
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE avec 9 voix

Autorise Monsieur le Président à signer le marché de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuit court, direct producteurs, conclu du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2024, dans les conditions fixées par le tableau annexé à la présente délibération.

FAIT AU LAVANDOU, les JOUR, MOIS et AN que DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président Gil BERNARDI

